



Immigration d'un proche en France

Par **Thibaut31**, le **30/09/2010** à **21:15**

Bonjour, je suis français et la famille de ma fiancée est Mauricienne. Nous espérons un jour pouvoir faire venir vivre en France des membres de sa famille vivant à l'île Maurice. La question est notamment pour sa cousine qui souhaiterait venir dès que c'est possible. J'ai regardé un petit peu sur internet et j'ai vu une possibilité d'intégration des migrants légaux. Avec une préparation dans le pays d'origine suivi d'un contrat d'accueil et d'intégration. D'un premier abord cette solution me paraît adaptée. Vu que nous n'avons pas la possibilité de faire un regroupement familial (apparemment bloqué aux enfants et conjoints uniquement... :- ().

Cette jeune fille a bientôt 19 ans, elle parle correctement le français, sa mère est décédée il y a un an environ à la suite d'une erreur médicale là-bas...

Si une solution existe, j'aimerais beaucoup la connaître !?!

Merci d'avance aux personnes qui m'apporteront des réponses.

Thibaut D.

Par **Domil**, le **30/09/2010** à **21:31**

Possibilités

- immigration par le travail : elle doit avoir un contrat de travail ou une promesse d'embauche, de préférence dans un emploi sous tension
- venir en France faire des études supérieures.

En dehors de ça, je ne vois pas comment la faire venir légalement.